



**Qui mieux qu'un créateur de  
droits pour vous défendre.**

L'Union des Cadres et Ingénieurs – FO

## **Communiqué de presse**

# **Négociations Agirc Arrco Le Medef programme l'asphyxie des régimes**

La cinquième séance de négociation sur les retraites complémentaires s'est tenue le 24 février 2011 au Medef. Une fois de plus, elle s'est soldée par un échec. La position dogmatique du MEDEF qui persiste à ne pas vouloir apporter des ressources supplémentaires aux régimes est lourde de conséquences pour l'avenir des retraites des salariés du secteur privé. Plus encore pour les 6 millions de cadres et ingénieurs (3,9 millions d'actifs et 2,3 millions de retraités) qui assistent depuis plus de dix ans à la baisse régulière du rendement de leurs retraites.

Rien que pour l'Agirc, le rendement est passé de 10,21 % en 1993 à 6,70% en 2010. En d'autres termes, 100 euros cotisés à l'Agirc donnent droit aujourd'hui à 6,70 euros de pension par an pour un cadre, au lieu de 10,21 euros en 1993, soit une perte de plus de 34%. Pour FO-Cadres continuer sur cette voie n'est pas acceptable d'autant que les retraites complémentaires contribuent à plus de 60 % au montant global de la pension des cadres.

Pour FO-Cadres, il est urgent de mettre fin aux rendements décroissants. Une priorité pour ne pas dire un préalable avant toutes discussions sur d'éventuelles mesures portant sur les prestations familiales. En l'absence d'engagements fermes en ce sens, les taux de rendement poursuivront leur chute pour atteindre 3,58% à l'Agirc et 3,52% à l'Arrco en 2050. Des taux proches de ceux de l'assurance vie. Continuer sur cette voie revient donc immanquablement à précipiter les complémentaires vers la capitalisation. C'est peut-être là le souhait non avoué du MEDEF.

FO-Cadres n'ignore pas le défi majeur que pose le déficit technique des régimes, de l'ordre de 1,9 milliard d'euros en 2010, et qui, en l'absence de mesures, atteindrait les 5 milliards d'euros en 2018. Mais il est utile de souligner que plus de 7,5 milliards d'euros ont été « perdus » en trois ans du fait de la crise. Une situation dont les salariés ne sont pas responsables et pourtant ils risquent une fois de plus d'en payer le prix fort.

Si nous voulons redonner confiance aux cadres et aux jeunes générations dans un système qui a fait jusque-là ses preuves, la question des ressources demeure centrale. Tout particulièrement à l'Agirc dont les réserves seront épuisées d'ici 2016. Une situation qui appelle urgemment à un relèvement proportionné et échelonné des cotisations.

Paris, le 24 février 2011

Contact : Eric PERES - Secrétaire général – 01.47.42.39.69